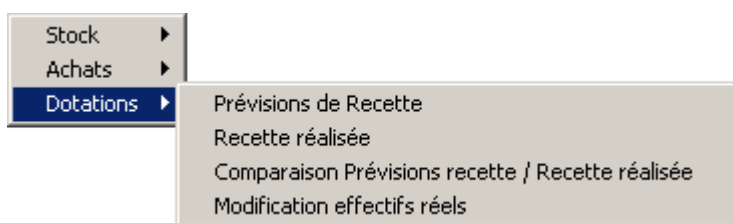


NOTICE SIMPLIFIEE SUR LES PRINCIPALES NOUVEAUTES PRESTO V3.0

I. NOUVEAU MENU DES DOTATIONS

Du fait de l'introduction des collectivités territoriales dans la gestion des hébergements, il a été nécessaire de refondre complètement la gestion du budget et des recettes constatées. En plus d'une saisie possible des prévisions de recette et des recettes réalisées dans **PRESTO**, un lien a été mis en place avec les applications **Préparation Budgétaire** et **Comptabilité budgétaire** de **GFC**.

Voici le nouveau menu **Dotations** :



Ce menu a été modifié de la sorte :

- L'option **Budget** a été remplacée par l'option **Prévisions de Recette**
- L'option **Recette constatée** a été remplacée par **Recette réalisée**
- L'option **Comparaison Budget / Recette** a été remplacée par **Comparaison Prévisions recette / Recette réalisée**



Tant que les prévisions de recette n'ont pas été saisies et validées, les 3 autres options du menu ne sont pas proposées. De plus, tout comme en V2.0, la saisie des mouvements d'entrée ou de sortie n'est pas autorisée tant que les jours de fonctionnement n'ont pas été définis et validés.



Les 2 options sur la modification budget, et sur la visualisation budget + modif, ne sont plus proposées. En effet, elles n'ont plus d'utilité du fait de la mise à place de l'importation depuis GFC, ou de la modification libre maintenant autorisée dans PRESTO au niveau des prévisions de recettes.

II. NOUVELLE GESTION DU BUDGET : PREVISIONS DE RECETTES

En plus d'une saisie possible des prévisions de recette dans **PRESTO**, un lien a été mis en place avec l'application **Préparation Budgétaire**.

Voici l'écran de **saisie** et/ou **d'importation** des prévisions de recette :

4 - Colonne de saisie des **Montants des 4 Comptes à déduire** prédéfinis

Comptes à déduire		Autres Comptes à déduire	
Dépenses	Montant	Compte	Montant
▶ Coût des maîtres au pair	100,00	▶	0,00
Trousseaux	200,00	*	
Repas achetés	300,00		
Versement forfaitaire dû	400,00		
TOTAL :	1000,00		0,00

Montants des Prévisions de Recette et des déductions à saisir					
Catégorie	Montant Brut	RCT	FCSH	CUCF	Total net
Int. + Int-ext.	1000,00				5000,00
Demi-pens.	2000,00				5000,00
Elèves H.forfait	3000,00				3000,00
Commensaux	4000,00				1000,00
Repas vendus	5000,00				820,00
Vers. forfaitaire*	6000,00				6000,00
Onilait*	7000,00				7000,00
Autres recettes*	8000,00				8000,00
TOTAUX	36000,00	50,00	60,00	70,00	35820,00
				Autres CUCF 80,00	35820,00
					PREVISION DE RECETTE ANNUELLE : 34740,00

* Pour ces 3 catégories, le montant brut doit être initialisé avec le montant net.

RECUPERATION GFC

7

8

9

5 - Colonne de saisie des **Montants des Autres compte à déduire**

3 - Colonne de saisie des **Montants nets** de chacune des catégories des prévisions de recette

1 - Colonne de saisie des **Montants Bruts** de chacune des catégories des prévisions de recette

6 - Rubrique de saisie du montant des **Autres CUCF** à appliquer sur le montant total net : **8**

2 - 3 Rubriques de saisie des montants totaux des déductions (**RCT, FCSH et CUCF**) à appliquer sur le montant total brut des prévisions de recette

Ce bouton permet de récupérer les prévisions de recette enregistrées dans **Préparation budgétaire**

Principe de fonctionnement :

- Vous pouvez saisir les prévisions de recettes directement dans **PRESTO**
- Vous pouvez importer les prévisions de recettes depuis **Préparation budgétaire**
- Vous pouvez importer les prévisions de recettes depuis **Préparation budgétaire** puis les modifier par la suite si nécessaire directement dans **PRESTO**
- Vous pouvez importer les prévisions de recettes depuis **Préparation budgétaire** puis les modifier par la suite si nécessaire en important de nouveau dans **PRESTO** les nouvelles prévisions de recettes enregistrées dans **Préparation budgétaire**

Saisie des prévisions de recette dans PRESTO :

- Vous pouvez saisir les **montants bruts** des catégories concernées **1** ainsi que les **montants des déductions** **2**. Cela vous donne le montant net affiché **8**. A ce montant, il faut déduire les montants des **comptes à déduire** prédéfinis **4**, des **autres comptes à déduire** éventuellement saisis **5** et des **autres CUCF** **6**. Cela vous donne la **PREVISION DE RECETTE ANNUELLE** **9**.
- Si vous saisissez au moins un des 5 premiers **montants nets** **3**, un contrôle est alors effectué : il faut que **la somme de tous les montants nets soit strictement égale à la somme des montants bruts moins les déductions : 7 = 8**

Bilan pour le contrôle général de la saisie :

- **9** est toujours égale à **8 – Total de 4 – Total de 5 - 6**.
- Si **7** est non nul, il faut donc que **7, 8** soient égaux.

III. NOUVELLE GESTION DES RECETTES CONSTATEES : RECETTE REALISEES

Les recettes constatées ont été refondues sur la même base que les prévisions de recette. En plus d'une saisie possible dans **PRESTO**, un lien a été mis en place avec l'application **Comptabilité budgétaire** de GFC

Voici l'écran de **saisie** et/ou **d'importation** des recettes réalisées :

4 - Colonne de saisie des **Montants** des 4 **Comptes à déduire** prédéfinis

The screenshot shows the 'Recette' application interface. At the top, there are tabs for 'Recette mensuelle et périodique' and 'Différence Prévisions recette/Recette réalisée'. Below these are two tables for 'Comptes à déduire' and 'Autres Comptes à déduire'. The main section is 'Recette réalisée et déductions à saisir', which contains a table with columns for 'Recette', 'Montant Brut', 'RCT', 'FCSH', 'CUCF', and 'Total net'. A 'TOTAUX' row is highlighted in red. At the bottom, there is a 'RECUPERATION GFC' button and a field for 'RECETTE REALISEE NOURRITURE ANNUELLE'.

5 - Colonne de saisie des **Montants** des **Autres compte à déduire**

3 - Colonne de saisie des **Montants nets** de chacune des catégories des recettes réalisées

7
8
9

1 - Colonne de saisie des **Montants Bruts** de chacune des catégories des recettes réalisées

6 - Rubrique de saisie du montant des **Autres CUCF** à appliquer sur le montant total net : **8**

2 - 3 Rubriques de saisie des montants totaux des déductions (**RCT, FCSH et CUCF**) à appliquer sur le montant total brut des recettes réalisées

Ce bouton permet de récupérer les recettes réalisées enregistrées dans **Comptabilité budgétaire**

Principe de fonctionnement :

- Vous pouvez saisir les recettes réalisées directement dans **PRESTO**
- Vous pouvez importer les recettes réalisées depuis **Comptabilité budgétaire**
- Vous pouvez importer les recettes réalisées depuis **Comptabilité budgétaire** puis les modifier par la suite si nécessaire directement dans **PRESTO**
- Vous pouvez importer les recettes réalisées depuis **Comptabilité budgétaire** puis les modifier par la suite si nécessaire en important de nouveau dans **PRESTO** les nouvelles recettes réalisées enregistrées dans **Comptabilité budgétaire**

Saisie des recettes réalisées dans PRESTO :

- Vous pouvez saisir les **montants bruts** des catégories concernées **1** ainsi que les **montants des déductions 2**. Cela vous donne le montant net affiché **8**. A ce montant, il faut déduire les montants des **comptes à déduire** prédéfinis **4**, des **autres comptes à déduire** éventuellement saisis **5** et des **autres CUCF 6**. Cela vous donne la **RECETTE REALISEE NOURRITURE ANNUELLE 9**.
- Si vous saisissez au moins un des 5 premiers **montants nets 3**, un contrôle est alors effectué : il faut que **la somme de tous les montants nets soit strictement égale à la somme des montants bruts moins les déductions : 7 = 8**

Bilan pour le contrôle général de la saisie :

- **9** est toujours égale à **8 – Total de 4 – Total de 5 - 6**.
- Si **7** est non nul, il faut donc que **7, 8** soient égaux.

IV. CREDIT NOURRITURE

Le calcul du crédit nourriture n'a pas changé. Il est toujours effectué sur les recettes constatées appelées maintenant **recettes réalisées**. Tant que les recettes réalisées ne sont pas saisies, le crédit nourriture ouvert est à zéro même si des prévisions de recette ont été saisies.

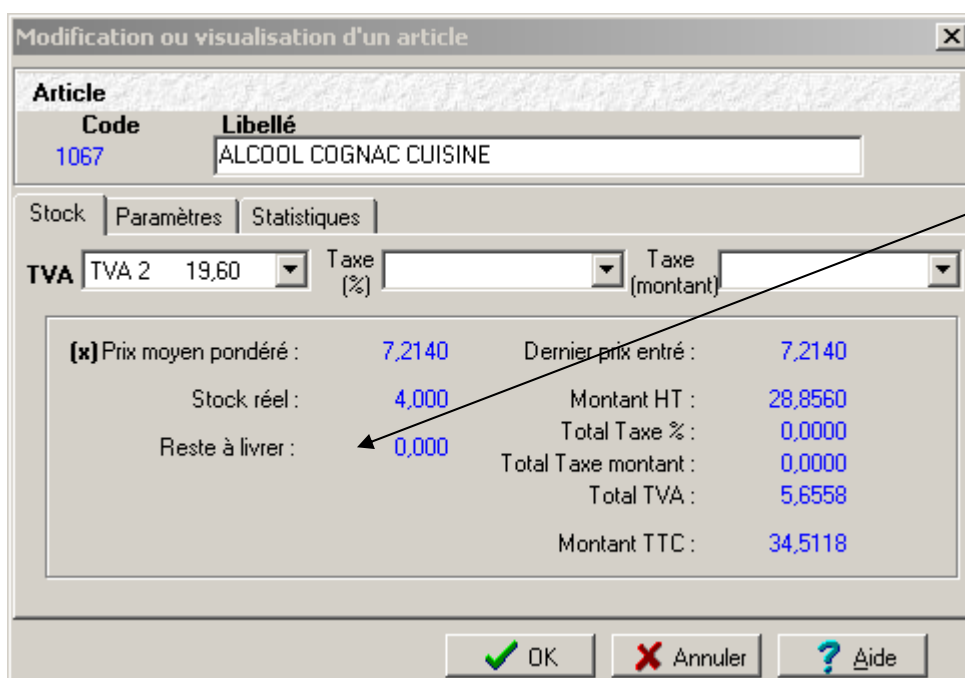
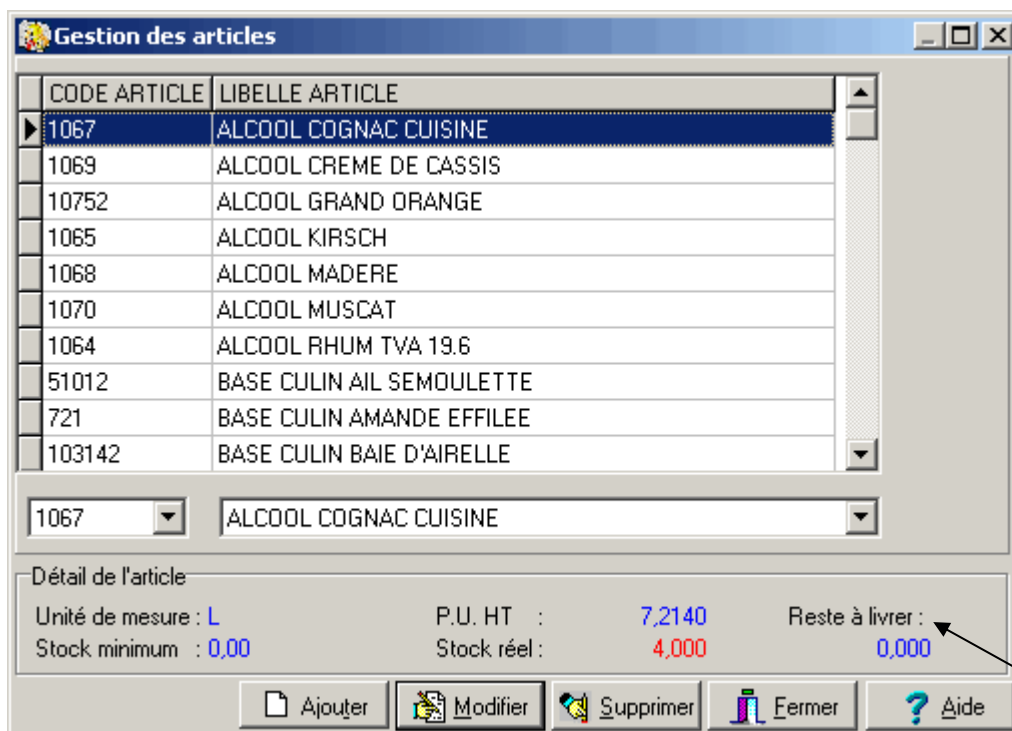
Si dans les recettes réalisées, vous saisissez les **montants bruts** et les 3 montants des rubriques de déduction (**RCT, FCSH et CUCF**), **vous n'aurez que le total du crédit nourriture ouvert qui sera indiqué.**

Par contre, si vous saisissez également les **recettes réalisées nettes par catégorie**, chacune des rubriques ainsi renseignée sera reprise dans le tableau de suivi du crédit nourriture, proratisée ou non suivant la catégorie.

V. ARTICLES

Voici les modifications apportées sur les articles :

- Le reste à livrer a été rajouté sur l'écran de sélection des articles
- Le reste à livrer a été ajouté aussi dans l'onglet **Stock** de chacun des articles.
- On peut créer une nouvelle localisation à partir d'un article



Reste à livrer

Création d'une nouvelle localisation avec le bouton +

Le reste à livrer est géré en fonction des livraisons enregistrées en entrée. Si par la suite, une entrée non encore éditée sur une FCJ et issue d'une livraison est modifiée sur la quantité, ou supprimée, le reste à livrer de l'article concerné est mis à jour.

VI. NOUVELLE LISTE POUR LES STOCKS

Liste des ajustements de stock

Voici les 3 types de listes sur les ajustements de stock :

VII. COMMANDES et LIGNES DE COMMANDE

Nouveau champ de saisie du code article chez le fournisseur lors de la saisie d'une ligne de commande.

The screenshot shows a software window titled "Modification d'une ligne de commande". It is divided into two main sections: "Article" and "Ligne de commande".

Article section:

- Article ID: 101111
- Article Name: EPICERIE SACHET THE
- Prix unitaire HT: 0,0500
- Quantité en stock: 0,000
- TVA: 5,50 %
- Taxe: 0 %
- Taxe M.: 0,0000
- Code article du fournisseur: (highlighted in yellow)

Ligne de commande section:

- Quantité: 12,000 BTE
- Date de livraison: 18/09/07
- Observations: (empty text area)
- TVA: 0,0330
- Taxe: 0,0000
- Taxe M.: 0,0000
- Total H.T.: 0,6000
- Total TTC: 0,6330

At the bottom, there are three buttons: "OK" (with a green checkmark), "Annuler" (with a red X), and "Aide" (with a question mark).

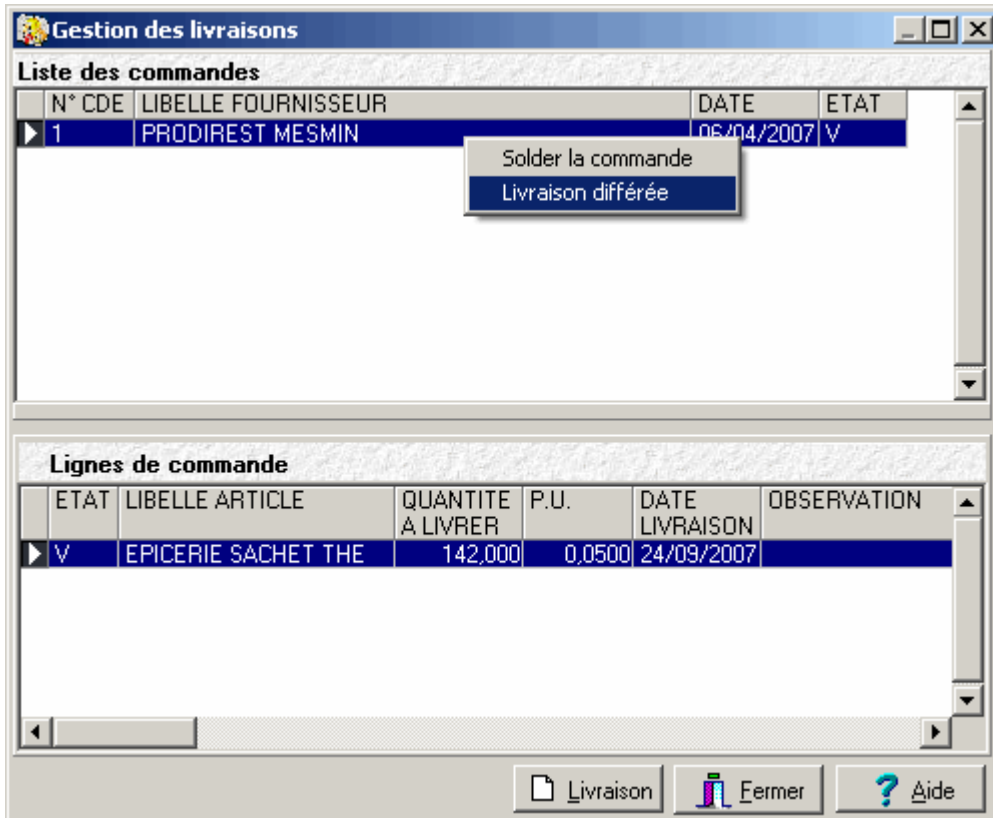
Code article
du fournisseur

Il apparaîtra sur le bon de commande.

Le code article du fournisseur s'affiche automatiquement si celui-ci est renseigné au niveau de l'article en question (Fonctionnalité **Articles** du menu **Fichier**) et si le fournisseur sélectionné pour la ligne de commande correspond au dernier fournisseur de l'article sélectionné. Par contre, s'il a été saisi précédemment pour une commande chez un fournisseur, il est proposé par défaut lors d'une nouvelle commande chez le même fournisseur.

VIII. LIVRAISONS

Mise en place d'une possibilité de différer la livraison de toute une commande en modifiant la date de prochaine livraison pour tous les articles d'une commande : option **Livraisons** du menu **Gestion / Achats** puis **clic droit** sur la souris

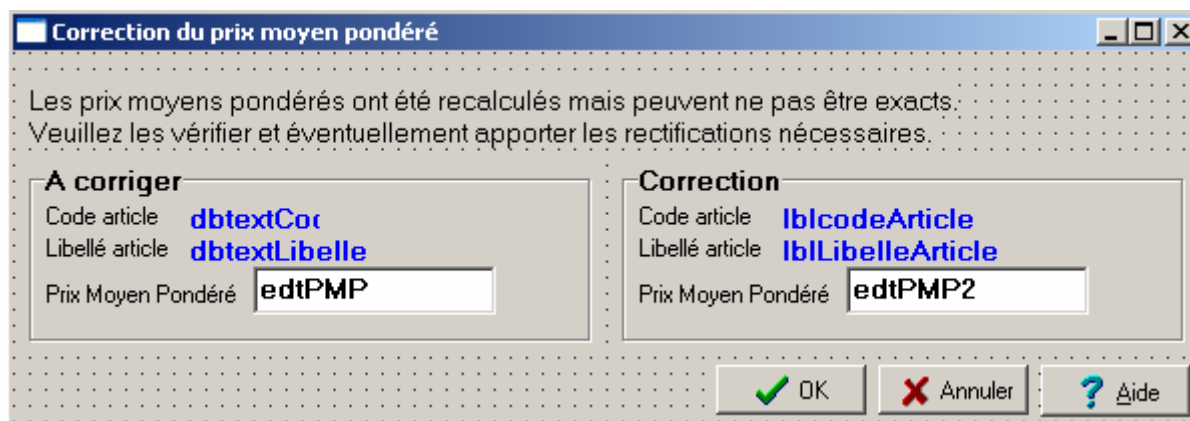


Sélectionner ensuite la nouvelle date de livraison pour l'ensemble de la commande



IX. PRIX MOYEN PONDERE APRES CORRECTION MOUVEMENT

Dans la Gestion des corrections d'entrée, pour corriger le signalement n°4362, appel de la fenêtre suivante :



Correction du prix moyen pondéré

Les prix moyens pondérés ont été recalculés mais peuvent ne pas être exacts.
Veuillez les vérifier et éventuellement apporter les rectifications nécessaires.

A corriger

Code article **dbtextCor**
Libellé article **dbtextLibelle**
Prix Moyen Pondéré **edtPMP**

Correction

Code article **lblcodeArticle**
Libellé article **lblLibelleArticle**
Prix Moyen Pondéré **edtPMP2**

OK Annuler Aide

Corriger alors les valeurs proposées, si celles-ci ne sont pas correctes, puis cliquer sur **OK**.

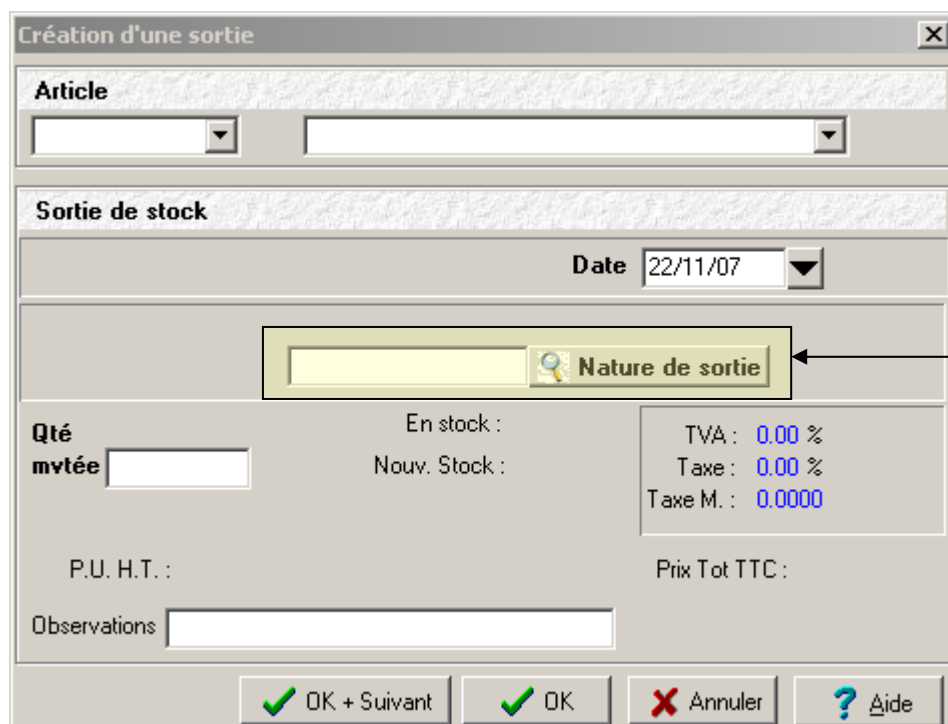
Si la correction que vous avez saisie porte sur le même article, les prix moyens pondérés sont recalculés de la sorte :

- Le prix moyen pondéré de la partie **A corriger** est recalculé en supprimant le mouvement d'entrée erroné : $(\text{prix moyen pondéré actuel de l'article} * \text{quantité actuelle en stock de l'article} - \text{prix HT de l'entrée erronée} * \text{quantité de l'entrée erronée}) / \text{quantité actuelle de l'article} - \text{quantité de l'entrée erronée} = \text{PMP de la partie A corriger}$
- Le prix moyen pondéré de la partie **Correction** est recalculé en reprenant le prix moyen pondéré recalculé de la partie **A corriger** et en ajoutant le mouvement d'entrée correct : $(\text{prix moyen pondéré recalculé de l'article} * \text{quantité recalculée en stock de l'article} + \text{prix HT de l'entrée correcte} * \text{quantité de l'entrée correcte}) / \text{quantité recalculée de l'article} + \text{quantité de l'entrée correcte} = \text{PMP de la partie Correction}$

Dans ce cas, seul le PMP de la partie **Correction** peut être modifié si vous le souhaitez.

X. GESTION DES AUTRES STOCK / SAISIE D'UNE SORTIE

Mise en place au niveau des sorties, d'un champ supplémentaire intitulé '**Nature de Sortie**'. Ce champ peut donc servir à préciser une nature de sortie, le service ou le consommateur selon la gestion voulue par l'utilisateur.



Nature de sortie pour une sortie d'un autre stock (facultatif)

Nouvelle fonctionnalité **Natures de sortie** dans le menu **Paramètres** permettant de définir la nomenclature des natures de sortie. (destinataires des sorties, comptes, ...)
De plus, la **liste des sorties** des autres stocks peut être éditée **par nature de sortie**.

XI. DOCUMENTS PDF ACCESSIBLES DEPUIS PRESTO

L'accès aux **documents PDF** de l'**aide en ligne** et du **manuel utilisateur** est maintenant ouvert dans PRESTO via les options suivantes du menu ? :



Il faut évidemment qu'Acrobat Reader 7.0 soit installé sur le poste. Cela ne fonctionne pas avec Acrobat Reader 8.0.